



REGLEMENT INTERIEUR

Collectivité :

Coordonnées de la personne en charge du dossier :

Prénom/Nom :

Adresse de la collectivité :

Tél : Courriel :

Date d'entrée en vigueur :

Document à joindre : le règlement intérieur

Cadre réservé au Centre de Gestion		Fait à Le <i>Cachet et signature de l'autorité territoriale</i>
<u>Avis du collège des représentants des élus</u> <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable à la majorité <input type="checkbox"/> Défavorable à l'unanimité <input type="checkbox"/> Partagé <input type="checkbox"/> Abstention	<u>Avis du collège des représentants du personnel</u> <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable à la majorité <input type="checkbox"/> Défavorable à l'unanimité <input type="checkbox"/> Partagé <input type="checkbox"/> Abstention	
Fait à AMIENS, le		

La Présidente du Comité Social Territorial
Annick MARECHAL
Maire de Vauvillers



Si le collège des représentants du personnel donne un avis défavorable unanime sur cette question, elle fait l'objet d'un réexamen et donne lieu à une nouvelle consultation du comité social territorial dans un délai qui ne peut être inférieur à 8 jours et excéder 30 jours.

